



# Charte partenariale de la COP3 Étudiante

Cette charte partenariale est rédigée dans l'objectif d'informer les futurs partenaires de la politique partenariale de la COP3 Étudiante.

“Ne doutez jamais qu’un petit groupe de gens conscients et engagés puisse changer le monde. En fait, c’est toujours ainsi que le monde a changé.”

## **Notre projet:**

### Notre association :

L'association COP3 Étudiante a pour vocation d'accompagner les étudiant.e.s dans la transition socio-écologique, en passant par l'initiative étudiante (dans la continuité des travaux des COP1 et COP2 Étudiante - CTES). Le présent des étudiant.e.s, notamment par leurs stages dans le cadre de leurs formations, mais aussi leur future vie professionnelle, en plus de l'engagement associatif, sont des axes importants du travail de l'association COP3 Étudiante.

Notre raison d'être : sensibiliser les jeunes (et les moins jeunes) au développement durable, le rendre désirable et faciliter leur passage à l'action.

Nous inscrivons notre démarche autour de 3 piliers: former, collaborer et décider.

- Former, parce que nous sommes persuadés qu’il est impossible de trouver des solutions à des problèmes mal compris.
- Collaborer, pour décroisonner la réflexion et favoriser le partage.
- Décider, car aujourd’hui l’heure est à l’action.

Notre objectif est double : Organiser un événement, la COP3 Étudiante, qui servira ensuite de tremplin au mouvement que nous voulons initier, d’abord à Angers, puis dans toute la France.

## Notre évènement :

Dans la lignée des COP Étudiantes, nous organisons la 3e édition des COP Étudiante, les 17, 18 et 19 mars 2023. L'évènement a pour objectif de rassembler les étudiant.e.s de toute la France autour de l'écologie, à travers des conférences, des tables rondes, et des ateliers participatifs, mais aussi des moments festifs tels que des concerts, ou encore des expositions d'artistes. Nous organiserons un forum d'entreprises et d'associations vertueuses afin de permettre aux jeunes (et aux moins jeunes) de se projeter, voire de trouver leur voie.

"Ensemble, élaborons la ville durable de demain", telle est notre promesse.

## Nos action long terme :

Mais nous ne voulons pas que cette dynamique s'essouffle. Pour faire changer les choses en profondeur et sur le long terme, nous sommes convaincus de la nécessité de se former tout au long de la vie sur les enjeux du développement durable. Notre ambition est d'y contribuer.

Pour cela, nous développons 3 programmes d'actions, à destination des étudiants, avec la collaboration des acteurs locaux et nationaux. Ces programmes s'articulent autour de 3 axes.

- Le 1er : sensibiliser et former les étudiants à la RSO afin qu'ils en comprennent les principes et les appliquent au quotidien, dans leur vie associative.
- Le 2e axe se consacre à l'ouverture aux autres campus. Nous voulons que les étudiants d'une même ville se rencontrent, mènent ensemble des projets et partagent des moments de convivialité.
- Le 3e axe, enfin, vise à développer les liens entre les étudiants et leur territoire. Les entreprises, les associations et les collectivités apporteront leur expérience afin d'accompagner les étudiants dans leurs initiatives écologiques et solidaires.

Les 3 programmes mis en place seront:

- Revivre l'aventure COP3 Étudiante: Programme destiné à des étudiant.e.s venant de tous horizons, dont l'objectif est de leurs



## COP3 Étudiante

permettre d'organiser une mini COP Étudiante à portée locale sur un thème au choix et permettant l'apprentissage sur le terrain et en équipe multi compétences.

- Collaborer avec les acteurs économiques: Organiser des cycles de conférences et de rencontres entre les acteurs économiques et étudiants, en favorisant la collaboration autour de divers projets vertueux et sous toutes les formes. Ce programme s'achèvera sur un forum des métiers vertueux.
- Créer de nouveaux récits avec les acteurs culturels : Organiser un cycle de rencontres autour du thème de l'Arts et de l'écologie, (ciné débat, exposition photos, pièces de théâtres, ....) permettant d'inventer de nouveaux récits et de rendre désirable les modes de vie durable. Il se tiendra en collaboration avec des acteurs locaux et aboutira à un festival d'Arts et d'écologie.

Avec notre projet, les étudiants pourront évoluer au sein de campus éco-responsables et collaborer tout au long de leur scolarité avec une diversité d'acteurs engagés.

### **Nos valeurs:**

Les membres de la COP3 Étudiante et ces partenaires s'engagent sur le long terme à contribuer à la construction d'une société équitable, solidaire et respectueuse de l'environnement. Elles tiennent compte du fait qu'une croissance infinie n'est pas possible et souhaitable dans un monde aux ressources finies.

## Urgence climatique et Environnementale

L'association COP3 Étudiante s'accorde sur une base de connaissances commune au sujet de l'urgence climatique, sociale et environnementale. Nous nous appuyons notamment sur les derniers rapports du GIEC et les rapports d'experts dans le domaine et d'organismes fiables (ADEME, Ministère de la Transition Écologique etc.).



## Vision du changement

Nous sommes conscient.es que l'emballement climatique et les problèmes environnementaux sont des problèmes systémiques. Cela induit que les solutions doivent nécessairement passer par des remises en question de nos modes de vie et de consommation. Étant en effet un problème systémique, nous pensons agir radicalement, c'est-à-dire à la racine des problèmes.

## Exemplarité

Nous nous fixons des règles et objectifs afin que nos actions, événements, notre communication, nos partenariats, etc. soient les plus responsables possibles. Conscient.es que l'exemplarité montre le chemin à suivre, mais également conscient.es de nos limites, nous nous engageons à faire de notre mieux pour que notre comportement et nos actions respectent les valeurs de l'écologie et de la solidarité.

## Inclusivité et Bienveillance

Nous accueillons chaque personne, collaborateurs, partenaires, dans le respect et la tolérance en travaillant activement pour créer des espaces inclusifs et accessibles, sans distinction d'appartenance ethnique, de classe, de sexe, d'aptitude physique ou mentale, d'identité sexuelle, d'âge, de revenus, quelles que soient ses compétences, ses origines, ses croyances, ses expériences ou ses engagements environnementaux.

## Sobriété

Nous faisons appel au bon sens des toutes et tous, membres de notre association, partenaires, collaborateurs, pour ne pas consommer, dépenser, exploiter, jeter plus que "nécessaire". Et nous accompagneront chacun.e pour adopter les bons gestes au quotidien au sein de l'association. Nous mettrons en place des dispositifs tri, recyclage, etc.



## Transparence

Nous combattons activement les pratiques de 'greenwashing' (= écoblanchiment, méthode de marketing consistant à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique, souvent éloigné de la réalité). Ainsi, nous nous assurerons de la démarche et des engagements de nos partenaires en matière d'éthique et d'environnement. Nous mettrons également tout en œuvre pour avoir un engagement écologique et éthique le plus exigeant possible.

## Effort collectif

Nous évitons autant que possible les discours moralisateurs et culpabilisants pour l'individu. En effet, les actions individuelles de réduction d'empreinte carbone ont un rôle vital dont on ne peut se passer, mais la pédagogie et la sensibilisation sont de bien meilleurs outils. Les deux doivent donc mutuellement se renforcer. De plus, quels que soient nos engagements, personne n'a d'impact environnemental nul. Il faut donc se soutenir dans les gestes individuels éco responsables et s'allier pour des actions collectives.

## Intégrité

Dans un souci d'exemplarité et d'alignement avec nos valeurs, l'association COP3 Étudiante se réserve le droit de refuser un partenariat, sponsoring, publicité etc. avec les entreprises, personnes, événements ou organismes qu'elle considère comme étant peu éthique ou contraire à ses valeurs. Cette politique d'exclusion est laissée à la discrétion du bureau élu de l'association, ou du CA selon les cas.

Dans le même ordre d'idée, le développement d'un partenariat entre l'association COP3 Étudiante et une entreprise, une personne, un événement ou un organisme, ne signifie pas la totale adéquation avec l'ensemble des démarches et opinions du partenaire, l'association COP3 Étudiante gardant son indépendance.

## Partage et Solidarité

Nous agissons sur le principe de la mutualisation des ressources, du partage et de la fonctionnalité. Nous pensons en effet que le partage d'idées, de ressources, de matériel, ainsi que l'entraide, sont nécessaires à la construction d'un monde meilleur, plus respectueux des personnes et de l'environnement.

### **Notre politique partenariale:**

Nous recherchons des partenaires pour répondre à :

1. Nos besoins en ressources: finances, services, produits, personnel, etc: Nous avons besoin de ressources faibles, prévisibles et régulières et si possible sans contrainte forte ou servitude en retour. Mais pas sans échange et collaboration, équitable et consenti).
2. Notre principe de réalisme : Nous souhaitons participer aux structures existantes, agir sur les territoires spécifiques afin de transformer l'action étudiante et citoyenne ou organiser des actions et interventions auprès des étudiant.e.s par exemple.
3. Notre volonté d'influence. Nous voulons être moteurs du changement des mentalités, notamment des étudiants et les pousser à l'action. Nous voulons participer à l'élaboration d'un monde plus juste, équitable, durable et respectueuse de l'environnement, avec la participation et l'engagement de toutes les parties prenantes de la ville.
4. Notre recherche de visibilité. Nous avons besoin de promouvoir nos actions, de recruter des bénévoles, de partager nos réussites et celles de nos partenaires. La reconnaissance de notre association est primordiale pour la réussite de ces actions et à sa pérennisation.
5. Notre désir de travailler avec ceux. celles qui partagent nos objectifs et nos valeurs. Nous refusons la concurrence vaine et nous sommes prêts à travailler et coopérer avec tou.te.s celles.ceux qui partagent nos valeurs et nos objectifs.

6. Notre désir de co-construction. Nous souhaitons co-construire et collaborer avec tous les acteurs et nos partenaires, afin d'élaborer avec l'intelligence collective nos actions et de tendre vers le développement durable. Nos relations se tiennent dans le long terme, ce qui permet l'échange et l'équilibre entre les parties afin que chacun puisse en tirer les bénéfices et donner plus d'impact et d'envergure à nos projets.

### **Objectifs et principes**

Afin de promouvoir ses actions et de rechercher de financement, la COP3 Étudiante développe des partenariats avec diverses structures. Dans le but de diversifier son réseau d'acteur et dans un souci d'indépendance, la COP3 Étudiante a fait le choix de diversifier ses partenariats et ses financements (Public, privé, fondations, etc....)

Notre objectif, dans le cadre de chaque partenariat, est d'établir un cadre clair et précis où les rôles de chacun et les limites du partenariat sont définis.

La COP3 Étudiante souhaite, tant que possible, apporter un regard critique et constructif sur les pratiques de la structure partenaire, notamment lorsqu'il s'agit d'une entreprise.

Une démarche innovante de partenariat doit être recherchée avec la possibilité pour chaque parties de prendre part à toute activité pertinente dans le cadre d'un partenariat mutuellement enrichissant.

Afin de répondre à ces objectifs, la COP3 Étudiante souhaite développer des partenariats pour l'organisation et la tenue de l'événement, mais aussi sur du long terme dans le cadre des programmes qu'elle souhaite mettre en place autour des étudiants et avec différentes parties prenantes de la ville durable. Les partenariats long terme nécessitent un investissement pérenne des deux parties par la réalisation d'un travail de réflexion en commun.

## Modalités:

Indépendance de la COP3 Étudiante, tant dans ses projets que dans ces actions, événements ou prises de position, est une condition sine qua non et préalable à tout partenariat.

L'indépendance souhaitée par la diversification des partenariats reflète la volonté de ne pas être uniquement tributaire soit de l'évolution politique d'une répartition des fonds publics, soit de la vision entrepreneuriale des fonds privés.

## Nature du partenariat:

L'apport des partenaires pourra être financier et/ou en nature (logistique, communication, ressources humaines, autre). Cet apport public ou privé n'influera en aucun cas les objectifs et le positionnement de la COP3 Étudiante, mais sera un apport positif en vue de développer les projets et la responsabilité des étudiant.e.s.

## Secteurs

Aucun secteur d'activité, organismes ou événements ne font l'objet d'un refus immédiat ou d'une politique d'exclusions d'office. La COP3 Étudiante s'engage à étudier chaque partenariat possible et à évaluer les politiques RSE, les actions et l'impact de chaque partenaire potentiel, avant de donner son aval sur l'élaboration du partenariat.

Si au terme de l'évaluation, réalisée par le pôle Éthique et Environnement de la COP3 Étudiante, le partenariat envisagé est reconnu comme contraire aux valeurs portées par la COP3 Étudiante, alors il est exclu. Cette politique d'exclusion découle d'un souci d'exemplarité de la COP3 Étudiante. Nous devons montrer, au travers de nos actions, de nos engagements et de notre charte, que nous pouvons mener des projets ambitieux sans fourvoyer nos valeurs en donnant de la visibilité à des structures dont les actions sont contraires à nos valeurs et à la réalisation d'un monde plus juste et écologique.





## COP3 Étudiante

Chaque évaluation de partenariat fera l'objet d'un rapport qui sera présenté avant le vote du partenariat par le bureau. Il pourra être présenté à l'entreprise évaluée et à tous ceux qui souhaitent le consulter, dans un souci de transparence. Toutes informations jugées fiables et sourcées pourront être prises en compte dans notre évaluation.

Aucun secteur d'activités n'est exclu. De plus, nous accordons une plus grande importance aux trajectoires et efforts et actions effectuées par un partie plutôt qu'à son bilan carbone.

Rentrera en compte dans l'évaluation, les méthodes de production , d'organisation ou d'investissement. Les entreprises ou structures ayant recours à des méthodes rentrant en contradiction avec les grands principes du développement durable ( pratiques environnementales, respect des droits humains, gouvernance et engagement sociétal, etc) et les valeurs portées par la COP3 Étudiante seront exclues de nos partenaires. Nous souhaitons aussi garder la COP3 Étudiante la plus apaisante possible.

Chaque exclusion ou validation de partenariat fera l'objet d'un vote du bureau, au regard de l'étude de la politique RSE et des actions de l'entreprise.

La COP3 Etudiante se réserve aussi le droit de refuser des partenariats avec des événement ou organismes lorsque ces événement ou organismes incitent et font la promotion de pratiques et actions contraire à nos valeurs.

La mise en place d'un partenariat ne signifie pas que la COP3 Étudiante est en accord total avec l'ensemble des démarches du partenaire et consent à toutes ces actions. Mais la COP3 Etudiante reconnaît les efforts, la volonté et la cohérence des actions engagées par le partenaire.

## Structure et organismes visés

Sont visées et sollicitées dans le cadre de cette politique partenariale toutes les structures engagées ou faisant preuve d'une réelle volonté d'engagement dans une démarche d'amélioration et d'exemplarité dans les domaines de l'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociale des entreprises, de l'éducation à l'environnement et plus largement dans



## COP3 Étudiante

les domaines liés aux enjeux climatiques, environnementaux, de biodiversité et aux Objectifs de Développement Durable.

Sont visées les structures souhaitant, à travers leurs actions à l'égard de leurs parties prenantes externes ou internes (client.e.s, salarié.e.s, sous-traitant.e.s, autre), réduire l'impact de leurs activités sur le vivant et la planète.

### Validation

Tout partenariat sera soumis au vote du bureau ou, si celui-ci ne parvient pas à se décider ou estime qu'une concertation plus large est nécessaire, du Conseil d'Administration, souverains en la matière. Le bureau ou le Conseil d'Administration peut, s'il le souhaite, demander tout élément supplémentaire au dossier d'évaluation de la politique RSE de l'entreprise, lui permettant de voter le partenariat de manière libre et éclairée. Le partenariat fera l'objet d'une convention ou d'un document définissant les obligations de chacune des parties. Dans un objectif de transparence, la COP3 Étudiante communiquera sur chaque nouveau partenariat. S'ils sont majoritaires, les membres pourront demander la révision d'un partenariat si celui-ci est considéré comme allant à l'encontre des principes définis dans ce document.

Toute révision de la présente Charte fera l'objet d'une décision en Conseil d'Administration.